
Comment les moines du Moyen Age chantaient et goûtaient les Saintes Ecritures

Quae enim pagina, aut quis sermo divinae auctoritatis veteris ac novi Testamenti, non est rectissima norma vitae humanae ?

« Quelle page ou quelle parole de l'autorité divine de l'ancien ou du nouveau Testament n'est pas une très droite règle de la vie humaine ? » (Règle de saint Benoît, c. 73).

Après avoir prescrit et recommandé bien des fois la lecture de l'Écriture sainte, saint Benoît termine sa Règle par cette exclamation.

Comment traiter d'un sujet aussi évident, qui n'a échappé à aucun de ceux qui se sont intéressés à la littérature ou à l'histoire médiévales ? Faut-il reprendre ce qui a été dit et bien dit ? Dom Jean Leclercq dans son excellent livre *L'amour des lettres et le désir de Dieu*¹ a exposé avec bonheur des principes qu'il suffira de rappeler : « Au Moyen Âge, on lit généralement en prononçant avec les lèvres, au moins à voix basse, par conséquent en entendant les phrases que les yeux voient... Plus qu'une mémoire visuelle des mots écrits, il en résulte une mémoire musculaire des mots prononcés, une mémoire auditive des mots entendus. La *meditatio* consiste à s'appliquer avec attention à cet exercice de mémoire totale ; elle est donc inséparable de la *lectio*. C'est elle qui, pour ainsi dire, inscrit le texte sacré dans le corps et l'esprit...

« Ce mâchonnement répété des paroles divines est parfois évoqué par le thème de la nutrition spirituelle : le vocabulaire est alors emprunté

1. J. LECLERCQ [9], pp. 72-76. Les citations sont empruntées au chapitre V, *Les lettres sacrées*, mais les allusions à l'usage des Écritures sont nombreuses à travers tout le livre.

à la manducation, à la digestion, et à cette forme très particulière de digestion qui est celle des ruminants : aussi la lecture et la méditation sont-elles parfois désignées par ce mot — si expressif — de *ruminatio*. Par exemple, faisant l'éloge d'un moine qui priait sans cesse, Pierre le Vénérable écrira : 'Sans repos sa bouche ruminait les paroles sacrées'². De Jean de Gorze on a pu dire que le murmure de ses lèvres prononçant les Psaumes ressemblait au bourdonnement d'une abeille³. Méditer, c'est s'attacher étroitement à la phrase qu'on se récite, en peser tous les mots, pour parvenir à la plénitude de leur sens : c'est s'assimiler le contenu d'un texte au moyen d'une sorte de mastication qui en dégage la saveur ; c'est le goûter, comme saint Augustin, saint Grégoire, Jean de Fécamp et d'autres le disent d'une expression qui est intraduisible, avec le *palatum cordis* ou *in ore cordis*⁴. Toute activité, nécessairement, est une prière : la *lectio divina* est une lecture priée. Aussi un opuscule anonyme destiné au moine encore novice lui donne-t-il cet avertissement : 'Quand 'il lit, qu'il cherche la saveur, non la science. L'Écriture sainte est le 'puits de Jacob d'où l'on extrait les eaux que l'on répand ensuite en 'l'oraison. Or il ne sera pas nécessaire d'aller à l'oratoire pour y commencent à prier ; mais dans la lecture même, il y aura moyen de prier et de 'contempler...'

« Le phénomène de la réminiscence est lourd de conséquences dans le domaine de l'exégèse... Elle est en grande partie une exégèse par réminiscence, et c'est expliquer un verset par un autre verset où un même mot revient... Grâce au mâchonnement médiéval des mots, on en vient à connaître la Bible 'par cœur'. On peut ainsi trouver spontanément un texte ou un mot qui correspond à la situation décrite dans chaque texte, et explique chaque autre mot. On devient une sorte de concordance vivante, une vivante bibliothèque, au sens où ce dernier terme désigne la Bible. Le Moyen Age monastique pratique peu la concordance écrite : le jeu spontané des associations, des rapprochements et des comparaisons, suffit à l'exégèse... L'exégèse monastique... est à la fois, inséparablement, littérale et mystique. »

Les moines se sont beaucoup appliqués à l'étude de l'Écriture sainte. Dom Jean Leclercq le rappelle avec insistance : « Il y a une littérature monastique sur l'Écriture, et elle est abondante, plus abondante que ne le

2. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *De Miraculis*, I, 20, dans PL, 189, col. 887 A, écrit du moine Benoît : *os sine requie sacra verba ruminans, non in terra, sed in caelo positum hominem indicabant* (toute son allure et) sa bouche ruminant sans repos les paroles sacrées indiquaient que cet homme n'était pas sur terre, mais dans le ciel. La méditation est accompagnée d'un mouvement des lèvres.

3. JEAN DE SAINT-ARNOUL, *Vie de Jean de Gorze*, dans PL, 137, col. 280 : *In morem apīs Psalmos tacito murmure continuo revolvens*, répétant les Psaumes continuellement par un doux murmure à la façon des abeilles.

4. Textes dans Jean LECLERCQ, *Un maître de la vie spirituelle au XI^e siècle, Jean de Fécamp*, Paris, 1946, p. 99, n. 3.